

Monsieur P. honore' Roux
à Marseille 3

Marseille, le 1.^{er} Octobre 1817.



Monsieur,

L'AMÉLIORATION que la paix a amenée dans l'état du commerce, nous encourageant à donner plus de développement à nos affaires, nous avons l'honneur de vous informer, qu'en renouvelant notre Société expirée, nous avons cédé au désir d'un ami respectable, qui augmente d'une somme importante nos fonds en commandite.

Nous continuerons à nous occuper des affaires en commission, ainsi que des autres opérations dont notre place est susceptible.

Notre frère aîné, JACQUES RABAUD, qui, depuis deux ans, s'est réuni à nous, concourra maintenant avec nos Sieurs FRÉDÉRIC et MARC RABAUD, comme associé gérant, à la direction de notre nouvelle Société. Nous vous soumettons ci-bas sa signature.

La nouvelle Société, qui commence à dater de ce jour, est chargée de la liquidation de toutes les affaires de la précédente.

Nous osons nous flatter que les principes et le zèle qui nous dirigeront constamment dans la gestion des intérêts qui seront commis à nos soins, nous assureront la continuation de la confiance dont vous nous avez honorés, et qui nous sera toujours infiniment précieuse.

Nous avons l'honneur d'être,

Monsieur,

Vos très-humbles Serviteurs,

RABAUD FRÈRES ET C.^e

Notre Sieur JACQUES RABAUD aîné signera.

Notre Sieur FRÉDÉRIC RABAUD continuera de signer.

Notre Sieur A. MARC RABAUD continuera de signer.